

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

DELIBÉRATION Nº 2024/57

OBJET: DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

L'an deux mille vingt-quatre le Onze du mois de Décembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 5 Décembre 2024 affichée à la porte principale de la Mairie.

Etaient présents:

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Jean-Marie DERUELLE - Véronique MORTKA - Rachid DERROUICHE - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Mélissa DEMERVAL - Pauline DETOURNAY - Mathilde BETRAMS - Alexis LEGRAND - Sébastien HOGUET

Etaient excusés :

Madame Emilie BOSSEMAN qui a donné procuration à Madame Françoise LAGACHE Monsieur André RUCHOT qui a donné procuration à Monsieur Daniel MACIEJASZ Madame Corinne DUTEMPLE qui a donné procuration à Madame Valérie INVERSIN Monsieur Nicolas COUSSEMENT qui a donné procuration à Madame DEMERVAL Madame Alice MOCHEZ-HUYS qui a donné procuration à Madame BETRAMS Madame Aïcha BOULOUIZ-LEMBA

Etait absent:

Monsieur Bruno DESRUMAUX

Madame Valérie INVERSIN est élue secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Le conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-33
- Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 nonies C-IV,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire n°20/092 du 8 Septembre 2020 relative à la composition de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) à un membre par commune, soit 14 titulaires et 14 suppléants,
- Vu la délibération n°2020/110 du 20 Novembre 2020,

après avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, à l'unanimité, soit 25 voix, désigne les représentants de la commune appelés à siéger au sein de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) comme suit :

o Titulaire:

Madame Mathilde BETRAMS

Suppléant :

Monsieur Alexis LEGRAND

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

La secrétaire de séance Madame Valérie INVERSIN

Date de publication: 18 DEC. 2024

Pour extrait certifié conforme,

LIBERCOURT, le .. 1.8 DEC. 2024 Le Maire,

Daniel MACIEJA